



Sage



RAPPORT DE GESTION

-2017-

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

sommaire

3	ÉDITO
4	RAPPORT MORAL
5	ACCUEIL EN CHIFFRES
8	GESTION PARENTALE
10	PROJETS PÉDAGOGIQUES & IMPLICATION PARENTALE

14	TEMPS FORTS
18	GRANDS PROJETS
20	NOS ÉQUIPES
25	PARTENARIATS
27	FINANCES
32	PERSPECTIVES 2018



PROJETS PÉDAGOGIQUES
& IMPLICATION PARENTALE



TEMPS FORTS ASSOCIATIFS



VERS UNE ALIMENTATION
100% BIO ET LOCALE



UN PROJET DE MICRO-CRÈCHE
INNOVANT À L'ÉTUDE

édito

Le rapport d'activité rend compte cette année encore de l'important travail réalisé au sein de l'association, dans l'affirmation de nos valeurs : **la qualité d'accueil, l'éveil et l'ouverture au monde, la place des parents et leur implication auprès des professionnels, l'ouverture à tous et la mixité sociale, l'ancrage au territoire au plus près des familles et en partenariat avec les autres acteurs de terrain.**

Dans un contexte d'exercice rendu de plus en plus complexe - fin des emplois aidés nous impactant fortement, gel ou diminution des subventions des collectivités contraintes budgétairement, marchandisation de l'accueil collectif de la petite enfance et arrivée concurrentielle d'entreprises de crèches lucratives -, **il est plus que jamais primordial de défendre et porter haut ces valeurs qui sont les nôtres, qui fondent l'esprit SAGE fait de coopération, d'initiatives, de partage et de solidarité, qui garantissent cette incroyable richesse culturelle, sociale, humaine de notre aventure associative.**

Loin de nous fragiliser, ce contexte doit être pour nous une nouvelle occasion de nous ré-inventer.

En 2017 comme dans les années qui suivront, l'association entreprend et poursuivra un profond travail de réflexion sur son organisation, son fonctionnement, ses possibilités de pérennisation comme de développement.

Anticiper au mieux les changements, tels que les départs à la retraite et notamment celui de la directrice de l'association, re-penser le fonctionnement et le rôle de chacun au sein de la structure qu'il soit salarié ou parent, fédérer toutes ses dynamiques professionnelles et familiales autour d'un projet commun fort, valoriser l'ensemble de nos compétences et savoir-faire professionnels et bénévoles, au travers du label parental par exemple, rester force de proposition, porteur d'initiatives et d'innovation sur le territoire, notamment avec un projet de micro-crèche intergénérationnelle unique en Gironde, co-construire toujours la qualité d'accueil de nos enfants, par la mise en place d'une alimentation 100% Bio, de saison et locale, etc.

Comme l'association a toujours su le faire, nous continuons et continuerons à relever les défis pour nos enfants, pour nous, parents, et pour nos professionnelles.

Laurianne GERVAISE
Présidente de l'association SAGE



rapport moral

SAGE demeure au fil des années un service de proximité au plus près de la réalité des besoins des familles et du territoire.

D'abord par l'implication parentale, premiers acteurs-usagers de nos services, nous sommes en lien permanent avec les attentes réelles des familles et le contexte local. Ensuite par l'investissement de l'association sur son territoire via ses partenariats ou réseaux : Conseil citoyen de la ville, réseau REAPP de la CAF, réseau R' de Famille, implication dans l'enseignement supérieur notamment auprès de l'IRTS.

Nos lieux d'accueil sont ouverts à tous les enfants et leurs familles dans le respect de leur diversité sociale et culturelle, nous travaillons activement à l'accueil et à l'accessibilité de nos structures aux enfants en situation de handicap ou porteurs de maladies chroniques.

Si la crèche est un lieu d'accueil pour les enfants, elle offre aussi un espace de convivialité, de partage de valeurs éducatives entre parents et avec les professionnels.

Les projets émanent de réflexions, d'échanges autour de l'enfant et de sa vie dans les structures d'accueil.

Quelle place l'adulte occupe-t-il dans l'accompagnement de l'enfant à l'éveil au monde et à l'accession à l'autonomie ? Comment parents et professionnels peuvent-ils ensemble définir et mettre en pratique des valeurs de coéducation des enfants basées sur le respect de chacun, l'implication parentale et la reconnaissance des professionnels ?

Interrogations que nous poursuivons dans le processus de labellisation engagé auprès de l'ACEPP.

L'association développe depuis sa création une véritable politique d'insertion et de formation professionnelles. Elle accompagne et encourage ses salariés via la formation continue et la VAE. En partenariat avec le PLIE, les missions locales et les centres de formation, elle accueille des stagiaires, des contrats d'apprentissage et des contrats aidés, avec la volonté d'être un véritable tremplin vers l'emploi pérenne. Suite à la décision du gouvernement de réduire les emplois aidés, SAGE a perdu 3 postes d'aides auxiliaires petite enfance en cette fin d'année et nous oblige pour 2018 à revoir l'organisation de l'encadrement des enfants.

Le grand chantier de 2017 a été de faire de l'alimentation une question primordiale pour la qualité d'accueil de nos structures, privilégiant des produits pour une cuisine de saison, bio et locale. Cela s'est traduit par une recherche de fournisseurs, une réorganisation des approvisionnements

et un accompagnement par l'association « les pieds dans le plat » pour retravailler l'équilibre des menus. Nous souhaitons offrir aux enfants une alimentation saine, équilibrée et variée, adaptée à leur capacité, source de plaisir et d'expérimentation. La petite enfance est l'âge de la découverte du goût, des couleurs et des textures, l'apprentissage et l'éveil au goût font partie intégrante de nos projets.

Un autre projet s'est ouvert à SAGE lorsque le collectif BOBOYAKA a contacté l'association afin de réfléchir ensemble sur la création et la gestion d'un lieu d'accueil petite enfance de 10 places pour des enfants de 15 à 36 mois en lien avec leur projet d'habitat partagé.

Le projet du collectif est de « Vivre ensemble pour vieillir mieux et autrement » autour de valeurs telles que solidarité, partage, ouverture sur la cité et d'apporter une réponse innovante au schéma global du « bien vieillir » dans notre société et ainsi allier la vie privée et la vie collective en créant un habitat partagé de logements locatifs agrémentés d'espaces collectifs à Bègles dans le quartier de la castagne à proximité de Clapotis. L'espace dédié au lieu d'accueil petite enfance serait indépendant de l'habitat collectif. Ce projet est en cours de validation auprès des partenaires.

l'accueil en chiffres

3 crèches

de 26, 20 et 16 places

62

places

8h40

de réservation
journalière
moyenne

84%

de taux
d'occupation

128

enfants
accueillis

tarif familial
horaire moyen

1,53€

79%

des réservations
sont pour des temps de

4 à 5 jours
par semaine

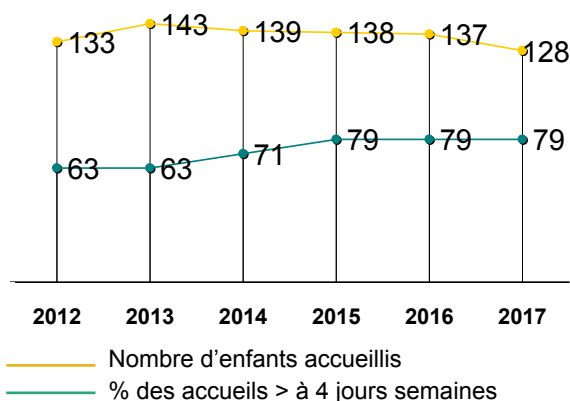
soit 116
familles
adhérentes

28%

des familles ont
une tarification
horaire inférieure
ou égale à 1€

typologie de l'accueil

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS

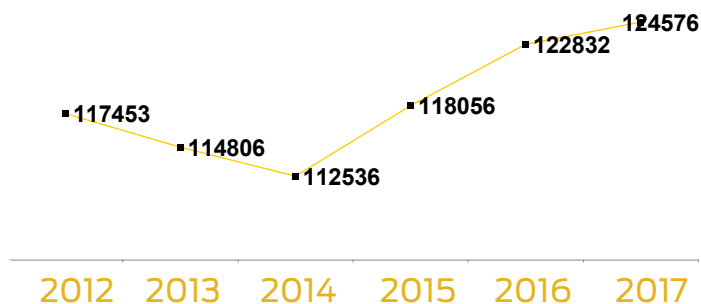


En 2017, l'activité de notre Association, par le fonctionnement de ses trois structures a permis de recevoir **128 enfants** et 116 familles.

Si le nombre global d'enfants et de familles accueillis est en diminution, le nombre d'heures facturées est lui en constante augmentation, avec une hausse de 1744 heures par rapport à 2016 (6520 heures depuis 2015), soit un total de **124 576 heures d'accueil**.

Cela s'explique notamment par l'**augmentation régulière**

NOMBRE D'HEURES FACTURÉES



de la part de l'accueil à temps complet (4 à 5 jours par semaine).

En 2017, 79 % des enfants accueillis le sont entre **4 et 5 jours par semaine**.

1 enfant occupe une place à temps complet, tandis qu'en accueil à temps partiel, plusieurs enfants occupent en alternance une même place.

La moyenne de réservation journalière pour les trois structures reste inchangée autour de **8h40**.

LE TAUX D'OCCUPATION

Le taux d'occupation réel (heures de présence réelle des enfants, maladies et vacances enlevées) est relativement élevé et stable depuis plusieurs années, équivalent à 84%.

Seul Clapotis a une baisse de fréquentation par rapport à 2016.

L'association souhaite continuer à l'**amélioration de ce taux en travaillant notamment l'augmentation de l'accueil occasionnel** (différent du temps partiel régulier). En effet, il nous semble encore inférieur à ce qu'il pourrait être pour répondre aux besoins des familles, qu'il s'agisse de temps d'accueil supplémentaire pour gérer un imprévu d'ordre professionnel, privé ou du mode d'accueil habituel, de l'envie que l'enfant ait une expérience en collectivité...

Cela implique pour les équipes un important travail d'optimisation du remplacement des absences des enfants en accueil régulier.

L'impact financier

Le taux d'occupation réel diffère du taux d'occupation facturé, basé lui sur les heures inscrites au contrat d'accueil des familles.

Du différentiel entre heures réservées et heures de présence réelle dépend le montant du complément versé à l'association par la CAF (dans le cadre de la Prestation de Service Unique).

Plus cet écart est faible plus le complément de la CAF est important.

Il est donc primordial pour l'association que les heures contractuelles soient au plus près des heures réellement utiles et investies par les familles.

BAISSE NOTABLE DU COÛT HORAIRE MOYEN

En 2017, la moyenne du coût horaire pour les familles est de **1.53 € de l'heure**.

On constate une **baisse notable** par rapport à 2016 (1.63€) et 2015 (1.65€).

Toutefois, la part des familles ayant une tarification horaire inférieure à 1€ est inférieure à celle de 2016.

En effet en 2017, **28% des familles ont une tarification horaire inférieure à 1 €** contre 34% en 2016.

Pour rappel, la participation des familles aux frais d'accueil est basée sur le principe d'un taux d'effort (barème national fixé par la Cnaf). Quelque soit le type d'accueil choisi, le calcul de la tarification est le même, à savoir :

Le tarif horaire = vos revenus mensuels x taux d'effort

Le « taux d'effort » est dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge et de la présence d'un enfant en situation de handicap.

Ainsi en fonction des revenus des familles, leur participation peut être comprise dans une fourchette allant de 0.13 € et 2.92 €.

ACCUEIL DES ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

En 2017, l'association a poursuivi l'accueil de **deux enfants à la Câlinerie**, nécessitant des aménagements et une organisation spécifique de l'équipe pour répondre aux besoins liés à leur handicap.

Les relations avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS) pour l'un et le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) pour l'autre ont été nécessaires pour accompagner au mieux leur accueil en structure collective.

Le médecin référent de Sage a également reçu d'autres enfants et leurs parents pour établir des Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI)* tenant compte de leur état de santé et l'obligation d'un traitement en cas de crise ou au quotidien selon le cas.

En 2017, une dizaine de PAI ont été signés.

**Concrètement, le PAI est un document écrit, faisant état des rôles de chacun des intervenants impliqués dans la vie de l'enfant (parents, médecin traitant et/ou spécialiste qui le suit, la direction de la crèche et du médecin référent), des besoins de l'enfant, des modalités d'accueil et d'adaptation à la vie collective.*

Un protocole de soins et traitements médicaux, de la vie courante ou d'urgence, présentant les modalités d'intervention du personnel de la structure ou du personnel soignant extérieur est rédigé et signé par les différents partenaires et intervenants.

gestion parentale

Les parents, membres de l'association et porteurs du projet, sont les responsables de l'association par leur investissement fort au sein du Conseil d'administration.

UN ENGAGEMENT PARENTAL FORT

En 2017, comme chaque année, le Conseil d'Administration a mobilisé **une vingtaine de représentants des parents** des trois structures.

Renouvelé au mois d'octobre, la totalité des sièges vacants (3 par crèches) a trouvé candidat, montrant à nouveau l'envie des parents de s'investir, au-delà de la vie du lieu d'accueil, dans des projets de fond et d'orientation de l'association.

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2017 équivalent à plus de 20 heures d'échange.

A cela s'ajoutent également le temps de travail en **commissions thématiques** plus intensif :

- Ressources Humaines
- Conseil d'établissement
- Finance et Budgets
- Accessibilité
- Communication
- Événementiel
- Alimentation
- Grands projets

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES REPENSÉ

En 2017, les parents du Conseil d'administration ont souhaité améliorer l'accueil des nouveaux membres, de manière à faciliter et encourager l'implication dans les projets déjà en cours ainsi que la prise d'initiative.

Cela s'inscrit dans une démarche plus globale de «passation du relais» d'année en année ou comment optimiser la transmission des dossiers et des compétences entre parents.

DE NOMBREUX PROJETS COLLABORATIFS

Outre les décisions relatives au fonctionnement, le Conseil d'administration a poursuivi les travaux mis en place en 2016 et de nouveaux projets ont également vu le jour :

- **L'élaboration du document Unique** qui questionne le bien-être au travail et la prise en compte de la réalité du quotidien des équipes. *Voir page 24.*

- L'entrée dans la **démarche de labellisation avec le Label Parental ACEPP**, avec pour objectif la reconnaissance et la valorisation de notre spécificité associative et parentale. *Voir page ci-contre.*

- **La mise en place d'une alimentation 100% Bio et locale** nécessitant un travail de formation, d'accompagnement des professionnelles, la recherche de solutions logistiques pratiques. *Voir page 19.*

- **L'anticipation des départs à la retraite** annoncés d'une partie des salariées, dont la directrice actuelle de l'association, via un audit et un accompagnement extérieur et une réflexion autour de la réorganisation interne. *Voir page 23.*

- L'élaboration d'un **projet de micro-crèche** porté par la coopérative Boboyaka La Castagne autour de l'intergénérationnel et de l'accompagnement à la parentalité et au «mieux vieillir» nécessitant l'écriture d'un dossier à présenter à nos différents partenaires : CAF, PMI, Mairie. *Voir page 18.*

- La mise en place et l'évaluation des nouvelles gratifications du **Conseil d'établissement**. *Voir page 24.*

- L'amélioration des outils et process de **communication interne et externe**. *Voir page ci-contre.*

parentale

Le CA 2017/2018

Elus au titre des Membres Actifs

M. Richard BRUN
Mme Laura DEVERT
M. Rafick BACHIROU MAHAMOUD
Mme Julie DUTRUCH
Mme Ana LOPES DARRACQ
Mme Caroline GIMENEZ
Mme Elen OGANESYAN
Mr Florent RUELLAND
Mr William RIGAILL
Mme Mélody TATON

Cooptés au titre des Membres Fondateurs

M. Antoine DE BOUTER
M. Jonathan DELPECH, **Vice-Président**
Mme Laura DEVERT
Mme Laurianne GERVAISE, **Présidente**
Mme Karine MACHADO
Mme Catherine MORA, **Trésorière**
Mme Marie MORA
Mme Marylène PECHMAGRE-CAMINADE, **Secrétaire adjointe**
M. Yannick PETIT, **Secrétaire**
M. Jérôme RABOTTEAU, **Trésorier adjoint**

SITE WEB ET PLAQUETTE DE L'ASSOCIATION

Mieux communiquer sur nos valeurs et atouts

Suite à un audit des équipes réalisé en 2016, la commission communication avait identifié plusieurs axes de travail de communication tant en interne et qu'à l'externe.

Pour l'année 2017, la priorité a été donnée aux outils de communication grand public, réalisés en interne, avec notamment :

- **la refonte du site Internet** de l'association, en s'appuyant sur les résultats d'un questionnaire parents-pros. Plus complet, plus moderne et dynamique, son but premier est de renforcer l'identité de l'association par la mise

en avant de ses valeurs et nombreux atouts. Il apporte également des informations claires et précises sur nos missions et notre fonctionnement.

Des vidéos pour alimenter le site ainsi que des blogs de crèches sécurisés et un extranet sont en projet pour 2018.

- **la plaquette associative.** En s'appuyant sur le travail entrepris pour le site web, un document de présentation de l'association a été élaboré, mettant en valeur notre spécificité parentale et notre qualité d'accueil.

LE LABEL PARENTAL ACEPP

Entrée dans une démarche de valorisation et reconnaissance de nos valeurs et pratiques

Le 20 avril, à l'occasion d'un apéro-discussion, Valérie Giraudet de l'ACEPP33-47 est venue présenter le « Label Parental ACEPP® » et le processus de labellisation aux parents et professionnels intéressés par la démarche.

Le Label Parental ACEPP®, label national, permettrait à l'association :

- d'afficher son identité parentale
- de valoriser ses principes et ses pratiques comme étant un gage de qualité
- de s'inscrire dans une démarche dynamique de progression, pour garder vivant son projet «parental»

Vingt-huit critères sont nécessaires à l'obtention de ce label. Chacun des critères devra être illustré par des pratiques en cours dans la structure.

Ils sont organisés en quatre grandes thématiques :

- La structure gestionnaire garantit la coopération parents-professionnels.
- La recherche de la qualité d'accueil de l'enfant est la préoccupation première.
- La place des parents est reconnue et effective.
- La place des professionnels est reconnue comme garante du fonctionnement quotidien.

L'association, engagée dans ce processus participatif et dynamique, va donc devoir ré-interroger ses valeurs, ses pratiques, les évaluer et rendre compte de ses spécificités de fonctionnement, de la place et implication des parents et professionnels, etc.

C'est une démarche qui nécessitera du temps, des moments d'échanges et réflexions partagés entre parents et professionnels tant autour du projet associatif que du quotidien des crèches.

Ces moments de réflexion peuvent être accompagnés par un formateur-animateur de l'ACEPP et peuvent également prendre des formes ludiques : jeux questions-réponses, apéro-discussions, etc.

Un dossier de candidature développant ces critères doit ensuite être remis à l'ACEPP. Sa forme est libre et le dossier peut prendre la forme de supports divers et ludiques (vidéos, etc.).

Un second temps de réflexion a été proposé aux parents lors de l'Assemblée Générale, sous forme d'un jeu. Par manque de temps, la démarche n'a pas pu être réactivée par la suite mais le travail de réflexion sera poursuivi et relancé en 2018.

projets pédagogiques & implication parentale

Véritablement inscrite dans ADN de notre l'association, l'implication parentale est un élément clé des projets pédagogiques de nos crèches.

Ainsi, tout au long de l'année, sont proposés des événements, des temps de rencontre et de partage entre parents-enfants-professionnels.

LES PETITS DÉJEUNERS PARENTS

Invités à prendre et partager un petit déjeuner dans la salle à manger des enfants, les parents ont apprécié ce temps de rencontre informel autour d'un café ou d'un jus de fruit.

La formule «goûters partagés» a également séduit avec ses temps de raconte-histoire.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Réunis autour de petits ateliers animés conjointement par les équipes des structures et par les parents, ces temps de convivialité et d'échanges ont été appréciés et ont favorisés les rencontres entre les familles. (Ateliers jardin, chorale, lecture, cuisine...).

ACCOMPAGNEMENT DES SORTIES BIBLIOTHÈQUE, LUDOTHÈQUE, LE CINÉMA ET LE MUSÉE...

C'est l'occasion de faire découvrir ces lieux aux parents, de les familiariser aux livres pour enfant, de découvrir de nouveaux jeux et de prendre du plaisir à partager ces moments avec les enfants.

Ces sorties ont lieu une fois par mois pour la ludothèque et la bibliothèque.

Les séances de cinéma se font au Festival en fonction des films proposés et du thème préalablement abordé par les professionnels avec les enfants.

PASSERELLES-ÉCOLES MATERNELLES

En collaboration avec les enseignantes, des visites des écoles maternelles de proximité sont instaurées et des temps d'accueil dans les classes. L'intérêt de ces passerelles est de faire découvrir aux enfants leur école, rencontrer les enseignants et voir comment se passe la

vie dans une classe. Les professionnels de la crèche sont là pour accompagner les enfants dans cette découverte, échanger avec eux sur l'école, les rassurer.

A Joliot Curie pour Frimousse, 6 enfants sont venus en matinée au mois d'avril et juin pour visiter l'école et mener des ateliers dans les classes.

La Ferrade pour Clapotis, cela a concerné 7 enfants qui ont découvert les locaux (salle de jeux, bibliothèque, espace jeux extérieurs) et participé à des ateliers dans les classes du 19 au 22 juin.

Pour la Câlinerie, 7 enfants ont été accueillis à **l'école St Maurice** : 4 séances à partir du mois de mars, une matinée par mois et ce jusqu'au mois de juin. Dans un premier temps, l'accueil du groupe d'enfants se fait à la bibliothèque autour de livres. Puis, il y a la visite des différents espaces de l'école, des rencontres et des échanges organisés avec les enfants de l'école et enfin l'accueil dans les classes de petite section autour d'ateliers conjointement proposés par l'enseignante et l'éducatrice de jeunes enfants.

LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES FRIMOUSSE ET LA MAISON MANON CORMIER

Depuis plusieurs années, nous rendons visite aux résidents de la maison de retraite et nous les invitons à venir dans notre lieu d'accueil. Comptines, chansons, danses, sont au programme de nos rencontres ainsi que des jeux de motricité, puzzles, spectacle de marionnettes... Chacun y participe selon ses envies.

La spontanéité des enfants est appréciée par les personnes âgées. Les enfants découvrent de nouvelles relations. Il se tisse entre eux des liens privilégiés qui témoignent d'une ouverture à l'autre et à la continuité de la vie. Nous partageons un petit verre d'orangeade avant de se dire au revoir.





Une année bien sage

JANVIER

Apéro-discussion «Communication non-violente», voir page 14.

Clapotis

- Sortie spectacle de la Cie Théâtre de la Bascule.
- Sortie au marché
- Sortie à la Joujouthèque
- Sortie à la bibliothèque
- Ateliers peintures à la pataugeoire avec Clémence (stagiaire EJE)

La Câlinerie

- Petit déjeuner Galette avec les parents
- Fabrication et installation des cabanes à insectes et nichoirs dans le jardin avec les parents
- Sortie bibliothèque (à pied) accompagnée des parents avec les poussettes.
- Rencontre avec l'équipe du SESSAD
- Sortie joujouthèque
- Bricolage : le papa de Mael réinstalle les anti-pince-doigts

Frimousse

- Galette des rois : goûter partagé avec les parents
- Journée Terre : expérimenter, manipuler et jouer avec la terre.
- Sortie bibliothèque
- Sortie joujouthèque
- Temps avec les résidents de la maison de retraite : comptines, atelier manuels à la crèche ou à la maison de retraite.
- Construction d'un cabanon de jardin avec la participation active des parents.

FÉVRIER

Réunion inter structures de préparation de l'Événement du printemps, voir p. 15.

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie à la Joujouthèque
- Sortie à la Bibliothèque
- Journée Escapade à la montagne : bonnets,

écharpes, gants. Monter, descendre, glisser, activité «luges». Lecture d'histoires «au coin du feu» bien au chaud sous les plaids. Pêche de différents types de poissons dans l'eau bien froide, (des glaçons). De la neige et plein de flocons de neige qui tombent du plafond (piñata).

- Repas tartiflette

La Câlinerie

- Journée hivernale et crêpe party avec les parents
- Jardinage avec Jérémy, papa de Mathilde et Alice.

Frimousse

- Sortie bibliothèque et joujouthèque
- Pour la chandeleur : crêpes party avec les parents et les enfants lors d'un goûter
- Temps avec les résidents de la maison de retraite

MARS

Évènement du printemps ! Voir p. 15.

Commission paritaire : Document unique, voir p. 24.

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie à la Joujouthèque
- Sortie à la bibliothèque

La Câlinerie

- Sortie bibliothèque
- Passerelle à l'école Saint-Maurice accompagnée de parents : 6 enfants

Frimousse

- Sortie bibliothèque
- Sortie joujouthèque
- Journée sur le thème de l'air avec des ateliers bulles de savon, toile de parachute, plume, ...
- Temps avec les résidents de la maison de retraite

AVRIL

Apéro-discussion «Label parental ACEPP», voir page 9.

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie à la Joujouthèque
- Sortie à la bibliothèque
- Exercice d'évacuation incendie

La Câlinerie

- Ateliers animés par une maman, plasticienne de métier : découverte de peintures végétales (à base de betterave, épinards, choux, coquelicots), l'argile, le land art. (avril à juin)
- Exercice d'évacuation pour incendie
- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Passerelle école Saint-Maurice accompagnée de la mamie de Juliette (Bibliothèque)

- « Portes ouvertes » et Chasse à l'œuf

Frimousse

- Chasse à l'œuf dans le jardin de la crèche
- Sortie bibliothèque
- Sortie joujouthèque
- Journée à thème sur l'eau : jeux d'eau, matelas à eau ...
- Temps avec les résidents de la maison de retraite

MAI

Réunion inter structures : bilan Événement du printemps

Clapotis

- Ateliers peintures pour préparer une surprise aux parents
- Weekend travaux : peinture cuisine et réparation des étagères

La Câlinerie

- Travaux de rénovation du hall d'entrée réalisés par les parents et pose des étagères dans le dortoir des moyens.
- Rencontre avec la cellule handicap du Conseil Départemental
- Passerelle à l'école Saint-Maurice

Frimousse

- Début des passerelles avec l'école Joliot Curry
- Temps avec les résidents de la maison de retraite
- Fête des parents avec petit déjeuner et goûter spécial parents.
- Participation à l'embellissement de la ville avec la confection d'une paëlla décorative.
- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque

JUIN

Assemblée générale ! Voir p. 16.

Commission paritaire : Document unique, voir p. 24.

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie à la Joujouthèque
- Sortie à la bibliothèque
- Début des passerelles avec l'école La Ferrade
- Fête des parents avec un petit déjeuner et un goûter

La Câlinerie

- Passerelle école Saint-Maurice
- Sortie à la bibliothèque
- Journée dédiée aux parents : Petit déjeuner le matin, ateliers partagés de fabrication de « bombes de graines », d'empreinte de feuilles, d'empreintes végétales sur argile... Goûter partagé l'après midi
- Fête de la musique : les parents musiciens font découvrir leurs instruments.
- Sortie joujouthèque
- Atelier animé par le papa de Gabrielle et Noémie «Eveil corporel et jeux d'esquives »

Frimousse

- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Temps avec les résidents de la maison de retraite

- Fête de fin d'année : fête de l'eau et partage de plats amenés par les parents.

JUILLET

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Sortie au parc de Mussonville avec les enfants, parents et professionnelles des trois crèches, autour des découvertes de la nature : confection de carte « nature », motricité (montés sur les troncs des arbres), promenade (découverte des bruits, senteurs ...). Jeux et Pique-nique.

LA RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

Proposée en juillet, cette première rencontre a permis aux nouveaux parents de visiter et de se familiariser avec le futur lieu d'accueil de leur enfant mais aussi d'identifier et de faire connaissance avec les personnes accueillant leur enfant en septembre. Ce temps d'échange, centré sur l'enfant, est primordial pour rassurer les parents et répondre à leurs questions (fonctionnement et les projets de la structure d'accueil), et commencer à tisser des liens de confiance.

Clapotis

- Fête de fin d'année autour d'un apéritif dînatoire avec les spécialités de chacun. Divers stands sont proposés pour jouer et un stand « photo souvenir » (avec des accessoires) est mis à disposition.

La Câlinerie

- Fête de la Câlinerie avec repas partagé, animations et jeux dans le jardin pour les parents et enfants.
- Réunion d'accueil des nouvelles familles dont les enfants seront accueillis en septembre.

AOÛT

FERMETURE DU 24 JUILLET AU 22 AOÛT

Journée pédagogique des équipes dans les 3 structures le 21 août

SEPTEMBRE

Réunion inter structures de préparation de l'Événement d'automne

Accueil des familles et temps d'adaptation.

Clapotis

- Présentation du thème de l'année « Le voyage » à l'aide du livre « Le loup qui voulait faire le tour du monde ». Ateliers parents-enfants. Echange entre parents et professionnelles autour d'un apéritif dînatoire.

La Câlinerie

- Atelier danse avec Florence (10 séances d'octobre à décembre groupe des moyens grands)

Frimousse

- Stagiaire EJE en stage long pour 8 mois.
- Thème de l'année sur l'interculturalité aidé du livre « Cap au Sud »



OCTOBRE

Election des nouveaux membres du CA, voir p. 9.
Commission alimentation, voir p. 19.

LA RÉUNION DE RENTRÉE

Après peu plus d'un mois au sein de la crèche, les parents ont pu exprimer leur ressenti, leurs interrogations sur l'accueil de leur enfant et le fonctionnement de la structure.

Les parents sont à nouveau invités à s'impliquer dans le lieu d'accueil et dans l'association dont sa gestion est parentale, via le conseil d'administration et le travail en commissions participatives.

Suite à cette réunion, de nombreux parents ont souhaité candidater au Conseil d'administration.

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Travaux au potager (remplacement des carrés) par deux papas
- Journée à thème sur l'automne : ramassage de feuilles avec brouettes, pelles, râteliers, tracteurs et un parcours sensoriel avec sable et cailloux...

La Câlinerie

- Soirée ateliers parents enfants autour de l'implication parentale.
- Mise en place par les parents et grand-parents du nouvel espace potager

Frimousse

- Sortie à la bibliothèque
- Danse/expression corporelle avec Florence
- Echange et collaboration avec une crèche polonaise

NOVEMBRE

Semaine de l'enfant et de la famille ! Voir p. 17

Réunion inter structures

Formation alimentation Bio et de saison « Les pieds dans le plat », voir p. 19.

Passage à une alimentation biologique et locale en ce qui concerne l'épicerie, les laitages, compotes, viandes, œufs, les fruits avec pour fournisseur Biocoop. Les légumes frais restent locaux.

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie Joujouthèque ou bibliothèque
- Journée à thème : Angleterre avec « thé » et petits gâteaux, Espagne avec déguisements et castagnettes et Russie avec « les montagnes » à escalader (modules) et batailles de boules de neige.

La Câlinerie

- Atelier cuisine avec la maman d'Eden

- Sortie à la bibliothèque

Frimousse

- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Intervenante danse sur le groupe des grands
- Semaine indienne : repas indien, projection d'image indienne, déguisement, musique et danse avec une intervenante en danse indienne.

DÉCEMBRE

Réunion inter structures : Préparation de l'Événement du printemps 2018

Clapotis

- Sortie au marché
- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Fête de Noël à la salle Langevin. Lecture du conte « le navet », à deux voix franco-russe et mis en scène avec la participation d'un parent, des professionnelles et un enfant. Père Noël, cadeaux et repas autour.

La Câlinerie

- Mise en place pour les familles des « pochettes livres » sur le thème *Culture et petite enfance*
- Création de la chorale avec les parents pour préparer la Fête de Noël
- Atelier lecture parents-enfants en français/arabe
- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Fête de Noël animée par les parents et les professionnelles (chorale ...)

Frimousse

- Sortie à la bibliothèque
- Sortie à la joujouthèque
- Intervenante en danse pour le groupe des grands
- Création d'une chorale interculturelle avec des parents d'origine grecque, espagnole et française pour la fête de Noël
- Fête de Noël : conte russe sous forme de kamishibai, lecture par une maman dans sa langue maternelle russe, traduite en français. Chorale interculturelle de la crèche accompagnée d'un papa à la guitare. Intervention de la danseuse indienne. Repas auberge espagnole.
- Repas et goûter de Noël

temps forts

Tout au long de l'année, l'association SAGE organise différents événements, parce que l'on aime échanger, partager, s'informer, se questionner et aussi faire la fête !

BOURSES AUX VÊTEMENTS

L'initiative solidarité

Initiées et organisées chaque année par un groupe de mams, **deux bourses aux vêtements, jeux et matériel de puériculture ont eu lieu en 2017** : le samedi 8 avril et les samedi 7 et dimanche 8 octobre dans les locaux de la salle St-Maurice à Bègles.

L'organisation de ces bourses a mobilisé 25 vendeurs (familles et salariées des crèches) en avril et 36 en octobre.

Elles sont ouvertes au public et rencontrent chaque année un succès grandissant.

Elles ont pour objectif de créer de la solidarité inter-familles et de sensibiliser aux questions de la consommation, du gaspillage, du développement durable...

SOIRÉE APÉRO-DISCUSSION

Echange et convivialité

Cette formule très conviviale permet de se retrouver entre parents et professionnels, le temps d'une soirée et débattre de thématiques liées à l'éducation du jeune enfant.

Dans un contexte d'ouverture d'esprit, de bienveillance et de «non jugement», des solutions émergent, multiples et variées. Pas de réponse unique et idéale mais des réalités et des pratiques différentes qui peuvent se questionner et s'enrichir mutuellement.

Le vendredi 20 janvier à 19h, c'est autour de « **La communication non violente** », animé par l'association *Nature et sens* et d'un buffet façon auberge espagnole, qu'**une trentaine de parents et professionnels** ont échangé sur des questions très concrètes.

Bien communiquer avec les autres, en comprenant les messages qu'ils nous adressent, tout en nous permettant d'exprimer ses désirs et volontés sans susciter d'hostilité et de violence : « *une pratique du langage qui renforce notre aptitude à conserver nos qualités de cœur, même dans des conditions éprouvantes.* »

L'accueil des enfants a été assuré sur place pendant toute la soirée afin que les parents puissent venir « l'esprit libre » à ces temps d'échange.

LA PARENT 'AISE

Bulle de créativité et de partage

Un samedi matin par mois, Marie-Amélie et Julie, Éducatrices Jeunes Enfants à Frimousse, proposent **des temps ludiques pour parents et enfants autour d'ateliers variés** : arts plastiques (peinture, dessin, argile...), lecture, musique, motricité...

Deux séances se succèdent par matinée : l'une de 9h15 à 10h et l'autre de 10h15 à 11h.

Les ateliers tournent sur les 3 structures.

La proposition est de venir en famille (les frères et sœurs sont les bienvenus !) explorer, créer, imaginer et expérimenter dans un cadre rassurant et accueillant.

Une véritable parenthèse, un moment agréable et convivial pour se retrouver ensemble.

Chacun, parent comme enfant, participe à l'atelier et montre à l'autre sa créativité et ce qu'il sait faire.

C'est également un temps d'échange avec les professionnels, de convivialité et de rencontre entre les familles.

Un « café thé jus » est offert avant chaque atelier.

En 2017, **8 Parent'aises** ont eu lieu les :

- 24 février	- 25 mars	- 22 avril
- 20 mai	- 17 juin	- 15 octobre
- 25 novembre	- 16 décembre	

La fréquentation est en moyenne de 7 à 9 familles soit un maximum de 12 enfants et 10 adultes qui se répartissent sur les 2 séances d'atelier.





L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS

La nature à l'honneur

Chaque année au mois de mars, les équipes des 3 crèches élaborent ensemble ce programme festif autour d'un thème commun.

En 2017, il s'agit de **la nature au cœur de la ville ! Les saisons au jardin et l'art qui s'invite...**

L'élaboration de ce programme est **l'occasion pour les équipes d'échanger et travailler ensemble** mais aussi d'intervenir dans une autre crèche que la leur pour faire découvrir leurs créations.

Au programme de ce mois de Mars 2017, ont donc été imaginés et confectionnés :

- Dans chaque structure, **deux ateliers nature animés par Ana et Jérémy Darracq, animateur nature, tous deux parents à la Câlinerie.**

Autour du land'art, ils ont fait découvrir aux enfants et parents qui le souhaitent la vie au jardin, le jeu dehors et la connection au sensible.

Observer, glaner, récolter et créer à partir de ce que la nature nous offre.

A Clapotis, c'était l'histoire « *le voyage d'un escargot* », l'exploration du jardin avec Ana et l'habillage de la structure qu'elle a mise en place dans le potager (des disques, des bambous, des boîtes de conserve, de la récup...). Les enfants en ont profité pour patauger dans la terre.

A Frimousse, Ana est venue animer des ateliers dans le jardin de la crèche proposant des installations éphémères avec différents matériaux.

Et à la Câlinerie, cela a été l'occasion de planter un nouveau pommier dans le jardin.

- **Des sorties balades à Mussonville** pour les plus grands avec Jérémy. Les enfants ont pu découvrir et mettre en éveil leurs sens avec les éléments tout au long de leur marche.

- Des rencontres inter-crèches autour **d'ateliers et de spectacles conçus et réalisés par les équipes** des trois structures se sont déroulés sur quatre matinées autour de « land'art » !

- Les **malles aux livres** mises à disposition ont voyagé de familles en familles... Une sélection de littérature enfantine autour des sons, des bruits et de la nature choisie tant pour leur histoire que leur graphisme. Elles restent disponibles tout au long de l'année et sont réactualisées en fonction des thèmes.

- Plusieurs salariées ont suivi **la formation** dispensée par Jérémy Darracq au parc de Mussonville.

- Enfin, pour clôturer l'événement du Printemps, **une matinée festive et créative** où parents et enfants des trois crèches sont conviés pour découvrir ou redécouvrir ensemble les ateliers et spectacles mis en place tout le mois écoulé.

Cette **matinée création à Clapotis** a été proposée le samedi 25 mars. Dès 9h30, les portes sont ouvertes aux familles et aux professionnelles.

Du café, du thé et des gâteaux les attendaient ainsi que différents ateliers créatifs.

Jérémy et Ana ont retrouvé parents et enfants autour de **confection de mobiles** à partir d'éléments naturels et variés faisant appel à notre imagination.

Les équipes des trois structures participaient à cette matinée :

- **Plantation au potager** pour Frimousse,
- **Spectacle** de La Câlinerie à partir du livre « *je suis né ici* »,
- et **spectacle** de Clapotis « *Plic, Plac, Ploc...* » sur l'eau, l'air, la terre, la pluie...

Enfin, à 12h un « **Apéro des 4 saisons et du jardinier** » a été offert aux participants petits et grands.

35 enfants et 31 parents ont participé à cette matinée festive.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De nature festive !

L'assemblée générale est un moment festif incontournable de l'association qui réunit l'ensemble des parents des trois structures autour d'ateliers créatifs, de spectacle et d'un grand repas partagé.

C'est aussi une étape essentielle à la bonne marche de l'association, durant laquelle sont présentés aux adhérents le bilan de l'année écoulée, les projets en cours et à venir ainsi que le budget.

Le 24 juin, l'assemblée générale a réuni les parents et enfants des trois structures au parc de la chapelle de Mussonville.

Organisée par les parents du conseil d'administration et les professionnels, la journée proposait :

- **des ateliers créatifs de 9h30 à 11h30**, imaginés par les professionnels : parcours sensoriel, peinture végétale (avec des teintures de betteraves, persil...) et un espace éveil tout-petits.
- **une balade naturaliste et pédagogique dans le parc** : des arbres, quelques fleurs, le chant des oiseaux... Cheminer en famille, cheminer pour le plaisir de la découverte et vivre le parc différemment.
- **la découverte de la petite ferme Pouillon** installée dans le parc : à la rencontre des poneys, lamas, ânes, chèvres, brebis, lapins, poules et autres animaux de la ferme.
- **un temps statutaire** qui permet aux parents et professionnels de présenter le bilan de l'année écoulée financier et moral, de parler des projets et d'échanger sur les envies de chacun pour que l'association soit toujours un lieu en mouvement.

SAGE a voulu en cette fin de matinée honorer le départ de Noël Mamère de la Mairie de Bègles et accueillir le nouveau maire, Clément Rossignol-Puech.

- Après **un repas partagé** avec les familles, c'est le spectacle « *Maman baleine* » de la Cie des 13 lunes qui a clôturé l'événement.

Un conte musical, à partir de 3 mois, comme une immersion à ciel ouvert pour babillages et violoncelle, du premier son aux premiers mots, de la première caresse à la première exploration...

Cette journée a réuni 60 enfants et 80 adultes.



Bébé Concert
Semaine de l'Enfant et de la Famille 2017





LA SEMAINE DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

La Culture dans tous ses états

L'association SAGE est engagée dans une démarche de soutien à la parentalité dans laquelle s'inscrit *La Semaine de l'Enfant et de la Famille*.

Événement ouvert au grand public, il propose des lieux et temps d'échanges et de réflexion, des formations, actions de sensibilisation auprès des professionnels de l'enfance. L'occasion de confronter les points de vues, les pratiques, se questionner, débattre, s'informer et s'enrichir mutuellement.

Organisée le samedi 25 novembre au complexe Langevin à Begles, la cinquième édition de la **Semaine de l'Enfant et de la Famille** s'est intéressée au thème **Culture et petite enfance**.

Eveil, curiosité, transmission et interculturalité, à la rencontre de l'autre et de sa propre culture, furent au programme de cette journée.

En matinée, **différents ateliers parents-enfants ont séduit 45 adultes et 48 enfants** :

- **éveil musical** par Carolina Carmona du Théâtre du Levain,
- **art plastiques** par Camille Mansir de l'APEEF
- **expression corporelle** par Florence Chassagne Danseuse chorégraphe,
- **cuisine** animé par le personnel de cuisine de la Câlinerie Mina et Brigitte.
- ainsi qu'un **espace dédié aux tout-petits**.

La table ronde **Comment amener la culture aux enfants** avec :

- Jean Christophe Tessier de l'association ARREUH, pôle de mutualisation et de promotion du spectacle jeune public et familial,
 - Sarah Rebière, chargée de développement culturel à Catalyse,
 - et Catherine Bord, Historienne de l'art et guide conférencière de l'association Histoire de voir,
- n'a pas rencontré le succès escompté et seule une poignée de parents est venue échanger avec les intervenants.

En fin de matinée, le spectacle **« A quoi rêvent les tortues bleues »** de la Cie **Avide vacarme** a réuni près de 31 adultes et 45 enfants autour de ce son et lumière avec projection de peinture.

Les participants ont eu la possibilité de déjeuner sur place (sur réservation préalable) un repas concocté par le traiteur 1,2,3 saveurs.

L'après-midi :

- **Conférence animée par Gabriel Okoundji**, poète, philosophe et enseignant à l'université de Bordeaux III sur **Culture et transmission**.

Un public d'une trentaine de personnes a particulièrement apprécié la richesse des échanges, la qualité de l'intervenant.

Pour clôturer cette journée, un **Bébé concert de musique classique** par l'association **les Caprices de Marianne** a enthousiasmé un public venu très nombreux.

120 enfants et parents attentifs et sous le charme des deux musiciennes, au violon et violoncelle, interprétant aussi bien des Classiques que quelques comptines plus connues du jeune public.



grands projets

UNE MICRO-CRÈCHE INNOVANTE À L'ÉTUDE

Contactée en 2016 par la Coopérative Boboyaka La Castagne, l'Association SAGE poursuit sa réflexion autour d'un projet conjoint de micro-crèche innovante et unique en Gironde.

La coopérative « Boboyaka La Castagne » mobilise une vingtaine de personnes, de 60 à 80 ans, autour d'un **projet d'habitat coopératif**, réponse innovante au « **vivre ensemble pour vieillir mieux et autrement** ».

Dépassant les solutions aujourd'hui proposées aux aînés, ils souhaitent développer des solidarités intergénérationnelles, lutter contre le repli, l'isolement et la perte d'autonomie en misant sur l'entraide mutuelle et l'ouverture vers l'extérieur.

Outre des espaces collectifs ouverts, leur projet d'habitat comporte des studios (pour des étudiants ou jeunes travailleurs), des chambres d'accueil pour des accompagnants de malades et... **un projet de micro-crèche**.

« A cet effet nous avons prévu d'accueillir des hôtes, de faire vivre un centre de ressource sur le vieillissement et, pour aller plus loin, de construire un espace de 140 m², qui pourrait accueillir un projet original. Au plus près des habitants.

Nous l'avons imaginé, autour de la petite enfance, juste avant que « l'âge de raison » ne s'inscrive.

Ces deux moments de la vie, enfance et vieillesse, sont réunis dans le besoin de l'autre et l'apprentissage de la perte. Pour grandir, pour l'apprivoiser. Probablement chacun a-t-il quelque chose à transmettre à l'autre au fil des rencontres. »

Alors que les secteurs de l'accueil « petite enfance » comme celui des services aux « personnes âgées » passent d'une logique de services aux publics à une logique de marché rentable, interrogeant les principes fondamentaux de solidarité et de fraternité de notre société, Boboyaka et Sage souhaiteraient résister à cette tendance en créant un projet de micro-crèche unique autour de la coopération intergénérationnelle.

Plusieurs axes nous ont semblé intéressants à développer :

- la coopération intergénérationnelle.

L'association mène déjà des actions intergénérationnelles, notamment la crèche Frimousse via des temps de rencontre réguliers avec les aînés de la maison de retraite Manon Cormier. Au-delà du lien intergénérationnel, ce projet de coopération vise à co-construire en reconnaissant à chacun sa place, résidents, parents, enfants

et professionnels, pour trouver ensemble les passerelles, les actions qui permettront de favoriser le bien grandir et le bien vieillir.

- **la proximité avec notre crèche Clapotis.** Cette structure de 16 places fait l'objet d'une réflexion de longue date notamment quant à ses locaux exigus, à étage et à l'absence de salle du personnel. L'équilibre budgétaire de cette structure est, de plus, difficile à atteindre, l'effet de seuil jouant à partir de 20 places.

Une micro-crèche, limitée à 10 places quant à elle, n'est cependant pas soumise aux mêmes exigences réglementaires et offre ainsi plus de souplesse.

L'association a donc étudié les différentes opportunités de mutualisation entre les deux structures : gain de place, économie, etc.

- **la faisabilité financière.** L'association a travaillé la faisabilité financière de ce projet, notamment au regard du loyer demandé par la coopérative.

Nos différentes hypothèses budgétaires s'inscrivent dans le cadre d'une **tarification en Prestation de Service Unique (PSU)**, seule tarification permettant de tenir compte des ressources des familles, conformément à nos valeurs communes d'ouverture et de mixité sociale.

Cependant, ce choix de tarification implique l'engagement financier de la mairie dans le projet. Sans leur soutien, le projet pourrait ne pas voir le jour.

En 2018, s'offre à nous l'**opportunité d'un financement important** via le Contrat Enfance Jeunesse, actuellement en cours d'élaboration entre la CAF et la Mairie. Bien que la micro-crèche n'ouvrirait qu'à l'horizon 2020, cela permettrait à la Mairie de percevoir une aide de 3 400€/place, soit 34 000 € pour les 10 places.

Dans cette hypothèse, le coût par place à la Mairie pourrait être ramené à 4 400 €/place : subvention estimée à 78 000 € (7 800€/place) dont 3 400 € financés par la CAF.

L'Association SAGE et la coopérative ont donc sollicité la mairie pour leur présenter le projet et sont dans l'attente d'une réponse.

Un dossier complet est également en cours d'élaboration ainsi qu'une enquête des besoins sur le territoire en vue d'une réunion avec l'ensemble des partenaires CAF, PMI et Mairie prévue début 2018.

VERS UNE ALIMENTATION 100% BIO ET LOCALE

Initiée en 2016, la réflexion autour de l'alimentation au sein de l'association se poursuit en concertation entre Conseil d'Administration et professionnelles.

Objectif : mise en place effective de menus 100% bio et locaux fin 2017.

La réflexion entreprise l'année précédente s'inscrit dans un mouvement global avec pour objectifs :

- une alimentation saine et de saison
- une alimentation plaisir par l'éveil au goût dans sa diversité
- une alimentation citoyenne
- la valorisation de nos savoir-faire et de l'association dans son ensemble.

Elle a soulevé plusieurs enjeux et pistes de travail :

LOGISTIQUE ET STOCKAGE

Un état des lieux a été effectué par Richard Brun, parent du CA et professionnel en logistique de restauration collective, avec les cuisinières, pour connaître les conditions et contraintes de stockage et les améliorer le cas échéant.

APPROVISIONNEMENT : ANALYSE DES COÛTS, COMPARATIF ET COMMANDE

Il faut savoir que l'association SAGE prépare **près de 60 repas par jour**.

Les parents et pros ont réalisé une analyse des coûts du poste alimentation en interne puis un comparatif des prix entre fournisseurs actuels (non bio) et les potentiels nouveaux fournisseurs (bio et locaux).

Il s'agit de permettre à l'association de maîtriser les coûts induits par le passage à l'alimentation bio et locale.

Au regard des contraintes, internes et des fournisseurs, cela passe également par une réorganisation interne et une mutualisation des commandes.

Plusieurs fournisseurs ont été audités : *Biocoop*, réseau de magasin bio et *Manger Bio Sud-Ouest*, distributeur de produits bio pour la restauration collective régionale...

La question de l'approvisionnement se révèle complexe et nécessite un temps d'appropriation : prix des produits, quantité minimum d'achat ou colisage trop important par rapport à nos besoins, faible diversité des produits, possibilité de livraison ou non, etc.

L'association entame avec *Biocoop* et *Manger Bio Sud-Ouest* une démarche d'approvisionnement, partielle au départ puis progressive, avec un démarrage dès septembre 2017.

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES PROFESSIONNELLES

Les professionnelles de l'association ont exprimé le besoin d'être accompagnées et formées dans le cadre de cette démarche afin de mieux s'approprier le projet et

faire évoluer leurs pratiques.

L'association a donc fait appel au collectif « **Les pieds dans le plat** », réseau national de cuisiniers et diététiciens accompagnateurs de la restauration collective sociale.

Les cuisinières, l'infirmière et les directrices ont donc été sensibilisées à la nutrition, l'élaboration des menus, le travail sur la saisonnalité au travers d'ateliers pratiques.

LES MENUS

L'élaboration des menus a également dû être repensée.

Gain de temps, économie d'échelle, l'association s'est longuement questionnée sur l'intérêt de passer à un **menu unique et commun aux 3 structures**.

De part ses compétences, il est décidé de confier l'élaboration des menus à **Lætitia ROBINS, Infirmière de l'association, et de la nommer référente Nutrition Santé pour les 3 structures**.

Elle élabore désormais les menus, dans le respect des recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) en veillant particulièrement à l'équilibre et la diversité alimentaire. Elle s'attache également à tenir compte de la saisonnalité des produits.

Afin de faciliter la prise de commande et l'interface avec le fournisseur, **elle centralise et effectue également les commandes des 3 crèches**.

Ces responsabilités supplémentaires ont nécessité d'augmenter son temps de travail de 19h à 24h par semaine (dont 17h30 auprès des enfants).

L'ÉVEIL AU GOÛT ET LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

L'aspect « goût, plaisir et envie » est un enjeu très important de la découverte de l'alimentation des tout-petits.

De nombreux ateliers cuisine thématiques, ateliers potager participent déjà de cet éveil au goût et au bien manger. Les projets pédagogiques vont s'emparer de cette nouvelle dimension et aller plus loin dans cette découverte et expérimentation avec les parents et enfants.

LA COMMUNICATION

Il est nécessaire dans cette démarche de penser la communication tant auprès des professionnelles que des parents sur ses enjeux, ses objectifs et sa mise en place. Des opérations de communication seront élaborées début 2018.

nos équipes

58 499
heures de
travail effectif

1 119 177 €
de charges de
masse salariale

542
heures de
formation
individuelle

35
postes
salariés

29
CDI
& 6 CDD

différents
métiers

Educatrice Jeunes Enfants,
infirmière, psychomotricienne,
auxiliaire de puériculture,
auxiliaire petite enfance,
comptable, agent technique...

54

personnes salariées
18 CDD de remplacement

15

stagiaires
et 6 EJE
(Educatrice Jeunes Enfants)

1 VAE
d'auxiliaire
puéricultrice

EN BREF

L'association SAGE, c'est 35 salariés dont 29 personnes en contrat à durée indéterminée et 6 personnes en contrat à durée déterminée et d'accompagnement vers l'emploi. La majorité du personnel travail à temps plein, soit 35 heures.

L'ensemble du personnel travail en journée continue et les heures de réunions sont incluses dans le temps de travail et sont récupérées en heures de repos (RTT).

Il y a eu 58 499 heures de travail effectif et 4 347 heures d'absence rémunérées et 54 personnes ont été salariées dont 29 en cdi, 7 en contrat aidé et 18 en cdd ont effectué des remplacements.

> MOBILITÉ

- Une auxiliaire de puériculture a changé de lieu de travail de Frimousse à La Câlinerie.

- A Frimousse, changement au poste de Direction avec l'arrivée de Carole DUBOIS CHERRAD.

> DÉPARTS

- Départ d'une auxiliaire puéricultrice pour maladie professionnelle à Frimousse non remplacée et d'une auxiliaire petite enfance à La Câlinerie (poste remplacé).

- Suite à la prise de fonction de l'éducatrice de jeunes enfants de La Câlinerie au poste de direction de Frimousse, une nouvelle éducatrice a été recrutée sur son poste initial.

- Changement au poste d'infirmière à La Câlinerie.

> CONVENTION COLLECTIVE

Chaque salarié bénéficie d'un entretien annuel qui permet d'évaluer ensemble le poste et la fonction ainsi que les projets à venir, son implication dans l'équipe avec la mise en place d'objectifs individuels.

Cette année, a été instauré l'entretien bi-annuel sur la formation continue du salarié et son parcours professionnel à venir.

Revalorisation individuelle des salaires (RIS)

Le CA a voté une augmentation de la RIS de 0.5% pour 2017.

FORMATION

Insertion, qualification & évolution

Dans le cadre de sa politique salariale pour accompagner l'insertion et l'accès à la formation qualifiante pour le personnel et plus particulièrement pour le personnel bénéficiaire des contrats les plus précaires, l'association met tout en œuvre pour finaliser son projet professionnel.

La formation continue est un axe que nous développons dans l'association afin que les membres des équipes pédagogiques puissent approfondir et faire évoluer leur pratique. 3 axes prioritaires :

- Accompagner les personnes en contrat aidé sur leur projet professionnel.
- Finaliser les parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Approfondir les connaissances.

FORMATION SUR SITE POUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES.

Quelques soient les personnes diplômées qui constituent l'équipe et leur parcours professionnel, le travail en équipe doit permettre le consensus autour du projet afin que l'ensemble puisse s'en emparer et le faire vivre.

Pour atteindre ce consensus, il faut des espaces de parole et d'échange, des temps de réunions et d'analyse de pratiques et de faire ensemble.

56h ont été consacrées à :

- **L'analyse des pratiques, séances animées par des psychologues**
- **Le management des équipes pour les directrices**

ACTIONS DE FORMATION

Par le plan de formation de l'association, **27 personnes ont participé à des stages de formation** sur demande individuelle pour un total de **542 heures**.

Par la branche conventionnelle CPNEF, **1 auxiliaire petite enfance s'est engagée sur une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** pour obtention du diplôme d'auxiliaire puéricultrice.

Sur 7 personnes en contrat aidé (Emploi), **2 ont obtenu le CAP Petite enfance et 3 préparent le concours d'entrée à l'école d'auxiliaire**, 1 a signé un CDI avec un autre employeur et signature d'un contrat d'apprentissage pour préparer en alternance le CAP Petite enfance.

STAGES

Les lieux d'accueil sont aussi des lieux de formation.

15 stagiaires ont été reçus appartenant à des formations diverses et **6 stagiaires Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)** pour leur stage de fin d'études de 6 mois, rémunéré.

FIN DES CONTRATS AIDÉS

Un impact direct sur nos structures

Le gouvernement a annoncé le gel des emplois aidés pour 2017 et une réduction importante pour l'année 2018. Au regard de l'importance de ces dispositifs pour les associations telles que la nôtre, notre réseau national ACEPP et le Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial (Snaecso) se sont largement mobilisés pour défendre ces emplois.

La décision du gouvernement de réduire les emplois aidés impacte en effet directement l'association SAGE puisqu'elle avait en 2017 6 postes en contrat aidé, soit deux emplois dans chacune de nos crèches.

Nous avons alerté par courrier le Maire de Bègles ainsi que le Député quant à l'impact de cette décision et les difficultés qui en découleraient pour notre association, et également fait remonter nos remarques à l'association «Villes et Banlieues» auditionnée par le Ministère.

Le coût global de ces 6 postes (salaires + charges) s'élève pour l'association à 134 000 € et l'aide de l'état est de 73 000 €.

L'association n'est financièrement pas en mesure de pérenniser ces postes, après l'arrêt de l'aide de l'Etat.

Notre exigence de qualité d'accueil est une priorité et nous souhaitons continuer à remplir les missions qui nous incombent dans des conditions décentes.

Nous souhaitons également pouvoir maintenir le nombre de places actuel (soit 62 places) et ne pas être confrontés à l'obligation d'en fermer faute d'encadrants.

Cela implique aussi pour l'association de repenser l'organisation de l'encadrement des enfants, des projets d'accueil et l'animation d'activités.

Un grand travail de réflexion et recherche de financement est entrepris (et se poursuivra en 2018) pour pouvoir à minima sauvegarder la moitié des postes, soit 3 emplois sur les 6, 1 par crèche.

A Clapotis :

Un des postes CAE n'a pas pu être renouvelé à la fin du contrat au mois d'août 2017.

Une personne en **contrat d'apprentissage en alternance** (préparation du CAP Petite enfance) a été recrutée. Ce type de contrat est financièrement intéressant mais pose des soucis en terme d'organisation, notamment sur les temps où la personne est à l'école. Le second contrat CAE prendra fin en avril 2018.

A La Câlinerie :

L'arrêt des contrats aidés concerne **2 temps pleins qui arrivent à échéance au 1^{er} avril 2018 et en août 2018.**

A Frimousse :

1 CAE a pu bénéficier d'un renouvellement jusqu'à **fin mai 2018**. Le second CAE prendra **fin en août 2018**.

L'ASSOCIATION SAGE

Acteur d'insertion professionnelle

Plus de 50% des employés actuels de l'association sont issus de contrats aidés ayant finalisé une formation qualifiante permettant de les titulariser sur des postes en CDI. Toutes les personnes qui ont travaillé en bénéficiant d'un contrat aidé à l'association ont obtenu, à de rares exceptions près, soit leur CAP petite enfance, soit le concours d'auxiliaire puéricultrice ou celui de l'école d'éducateur de jeunes enfants.

L'expérience acquise leur a aussi permis de trouver un emploi, et certaines par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de poursuivre leur projet professionnel. Ces emplois ont permis à de nombreuses personnes de se remobiliser autour d'un projet professionnel, de dépasser leur échec scolaire et de retrouver confiance en elles pour se présenter aux examens et au monde du travail, de payer leur loyer et de vivre....

Ces postes étaient réservés à des jeunes entre 18 et 25 ans qui ne pouvaient bénéficier du RSA et étaient dans des situations précaires et peu diplômés. SAGE n'est pas inscrite comme un service d'insertion, mais reconnue pour son engagement auprès de ces publics bénéficiaires, pour le travail d'accompagnement et de tutorat accompli par les équipes depuis des années auprès des missions locales, Pôle Emploi et centres de formation. Les résultats obtenus en termes de qualification et d'emploi que retrouvaient ces personnes suite à leur passage à SAGE ont toujours été très positifs.

Au-delà de la situation individuelle des personnes bénéficiant de contrats aidés, nous avons la conviction qu'un tel dispositif bénéficiait en retour à la collectivité en contribuant à la mixité et à la cohésion sociale dans notre pays.

Cet engagement de l'association auprès de ces personnes nous permet de toujours être en contact avec les écoles de formation, de rester en questionnement par rapport à l'évolution des métiers de la petite enfance et d'être un lieu d'accueil pour les stagiaires et d'insertion.

DÉPART À LA RETRAITE DE LA DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION

Anticiper et accompagner le changement

Depuis 1985, **Marianne BORNE** est la directrice «historique» de l'association et un de ses membres fondateurs.

Le départ à la retraite de cette figure forte et emblématique, prévu début 2019, est un événement important pour l'association et se doit d'être correctement appréhendé et anticipé en amont.

L'enjeu n'est en effet pas anodin.

Pour identifier le potentiel bon successeur, la première tâche est de bien **comprendre et analyser le rôle et la position occupés par Marianne Borne**.

Elle concentre et capitalise aujourd'hui tout un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui ont fondé le succès et la pérennité de l'association : la connaissance intime de l'association et son environnement, son histoire et ses valeurs, les savoir-faire stratégique et opérationnel, le réseau partenarial...

Il est donc indispensable que ces éléments soient formalisés, intégrés, transmis et partagés. L'association doit pour cela **mener une réflexion en profondeur**, notamment sur la manière dont ces éléments peuvent être transmis : à qui ? quand ? comment ?

Il faudra également étudier la possibilité de déléguer et de redistribuer une partie de ces responsabilités aux équipes.

L'association devra être en mesure d'identifier un successeur suffisamment tôt afin **d'assurer cette continuité et bonne transmission**.

L'objectif est donc d'assurer un recrutement avec une prise de fonction fin 2018 et une période de «tuilage» jusqu'au départ de Marianne Borne.

Enfin, ce départ peut être générateur d'inquiétude auprès des employés ou des partenaires. Il apparaît important de **les associer à la démarche et de communiquer sur l'anticipation, les moyens et actions mis en place** afin de rassurer sur la pérennité associative.

Pour ce travail, les membres du Bureau ont souhaité que l'association soit **accompagnée par un prestataire extérieur tant dans la phase de réflexion que de transition**.

L'intervention d'un **acteur externe apporte un regard neuf sur la situation** et permettra au Conseil d'Administration d'opérer le choix sereinement.

Après consultation, le choix du prestataire s'est porté sur **Patrice Couric, psycho-sociologue**. Il connaît bien l'association et son fonctionnement ayant animé des analyses de pratiques auprès des équipes.

Patrice Couric a proposé **une démarche en plusieurs phases** :

1. **Audit des équipes**, réalisé durant le second semestre 2017, via des entretiens individuels et collectifs des directrices des 3 crèches, de la comptable et de la directrice de l'association.

Le travail se poursuivra en 2018 avec :

2. **Audit du Bureau**

3. **Elaboration et proposition de différents scénarios** d'évolution de poste, de réorganisation fonctionnelle de la structure et discussion avec le Bureau

4. **Validation d'un scénario** par le Conseil d'Administration.

RENCONTRE ANNUELLE CONSEIL D'ADMINISTRATION SALARIÉES

Une nouvelle formule plus dynamique et participative

Cette rencontre annuelle entre salariées et CA est un rendez-vous important qui doit **permettre par l'échange, une meilleure connaissance du travail en cours, la mise en oeuvre facilitée des actions et l'adhésion de tous au projet**.

Il était apparu nécessaire de refondre le déroulement de cette rencontre devenue au fil du temps trop statique, formelle et plus informative que participative.

En 2017, elle a donc été organisée autour de temps d'échange en petits groupes sur les thèmes des commissions de travail du CA.

Répartis en 6 groupes de 10 personnes (6 à 8 salariées

et 2 membres du CA), parents et professionnels ont pris tour à tour connaissance du travail de chacune des commissions et échanger librement lors d'un **temps de question, débat, propositions qui a permis de répondre aux interrogations et de faire émerger des pistes de réflexions nouvelles**.

Une restitution du travail et des échanges a permis par la suite d'affiner les différents projets.

Bien qu'un peu longue, **cette formule participative et dynamique** a séduit les parents comme les professionnelles. Le principe sera reconduit en 2018.

DOCUMENT UNIQUE

La pénibilité du travail en question

Le document unique (DU) est un inventaire minitieux des risques identifiés dans l'association. Cette liste et leur hiérarchisation permettent de présenter les conditions d'exposition aux dangers.

Trois types de contenus composent le DU :

- **L'identification des dangers** : il s'agit de lister les risques, soit les capacités d'un équipement, d'un procédé ou d'un produit à causer un dommage à la santé des salariés.
- **L'identification des risques** : cela correspond aux conditions d'exposition des salariés aux dangers identifiés. Ce classement permet d'établir des priorités et de faciliter la planification des mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre.
- **Les actions de prévention et de protection** : l'évaluation des risques et des dangers ne suffit pas à répondre aux obligations réglementaires. Des actions doivent être proposées pour prévenir les risques et améliorer le confort des salariés.

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la vie au travail, l'association a étudié et présenté 2 dossiers :

- **La Pénibilité** : le Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité (ou C3P) est un dispositif qui vise d'une part à réduire la pénibilité au travail et la durée d'exposition, et, d'autre part, à prendre en compte les périodes de pénibi-

lité dans la définition des droits à la retraite.

L'association doit étudier l'exposition. Chaque salarié dispose d'un compteur personnel (C3P) qui sera alimenté en points si son exposition dépasse le seuil annuel d'exposition à au moins un des facteurs de risques professionnels identifiés.

Au regard des 10 facteurs définis par le décret, seuls trois critères peuvent faire l'objet d'une attention :

Postures pénibles, Bruit, Exposition à des Agents chimiques dangereux (le ménage).

Les premières études faites postes par postes montrent que nous n'atteignons pas les seuils de pénibilité et sommes peu concernés, mais l'étude est obligatoire.

- **La Qualité de l'air.** C'est une nouvelle obligation à partir du 1^{er} janvier 2018 : La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE).

Un dossier technique a été rempli présentant la réalisation d'une évaluation des moyens d'aération et de ventilation des locaux, un plan d'action pour une meilleure qualité de l'air et dans le cadre de la campagne de mesures des polluants, mettre en place un étiquetage des matériaux de construction et de décoration.

Ce dossier se fera en lien avec les services techniques de la Ville.

Le travail sur le Document Unique est achevé en 2017 et fera l'objet d'une restitution au Conseil d'administration et à l'ensemble des salariés lors de leur recontre en mars 2018.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Une mission socioculturelle

En 2016, le Conseil d'établissement avait travaillé à une diversification et individualisation des œuvres sociales proposées aux salariées.

A partir d'un montant alloué et voté chaque année par le Conseil d'Administration, les salariées ont donc aujourd'hui la possibilité de choisir entre plusieurs prestations via une fiche annuelle de vœux : **chèques vacances, chèques cultures, Chèque Emploi Service Universel (CESU) et abonnements sportifs** (pour le salarié ou un de ses enfants).

En 2017, ont été attribués aux salariées au printemps : **21 chèques culture, 15 chèques vacances et 1 abonnement sportif**, pour Noël **35 chèques cadeaux** et **100 € au titre d'événement spécial** (mariage, naissance). **Le montant total s'élève à 10 148.12 €.**

Le retour des salariés a été positif quant à cette diversification des prestations.

Des ajustements seront envisagés quant à la faible demande de certaines prestations (CESU) ou difficulté d'utilisation de certains chèques (Kadeos, Infinity).

Les équipes soumettent également à la réflexion du Conseil d'établissement la possibilité de prise en charge de prestations collectives telles que événements de cohésion d'équipe (repas, week-end, séminaires), de prestations de bien-être au travail (massage, ostéopathie, ergonomie).

Ces pistes feront l'objet d'études et propositions pour 2018.

Le conseil d'établissement est mis en place dans tout établissement comptant moins de 50 salariés dans lequel des délégués du personnel ont été élus.

C'est l'élection de délégués du personnel qui instaure de facto la mise en place d'un conseil d'établissement.

Selon l'Article 03.04.2 de la *Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951*, le conseil d'établissement est composé de l'employeur ou de son représentant et des délégués du personnel titulaire(s) et suppléants.

Il a une **mission générale d'information et de consultation des salariés**, et doit être consulté par l'employeur dans le cadre de décisions impactant la gestion et l'évolution économique et financière de l'association.

En ce qui concerne les attributions d'ordre social et culturel, « **le conseil d'établissement fixe chaque année la répartition des crédits affectés aux activités sociales et culturelles, lesdits crédits ne pouvant être inférieurs à 1,25% de la masse globale des rémunérations payées par l'établissement** ».

Il s'agit de la masse salariale brute.

Il appartient à l'employeur de gérer les sommes affectées aux activités sociales et culturelles conformément aux affectations décidées par le conseil.

partenariats

Qu'ils soient institutionnels, financiers, récurrents ou ponctuels, l'Association SAGE entretient de nombreux partenariats dans le cadre de ses activités.

LA MAIRIE DE BÈGLES

L'association Sage est liée à la mairie de Bègles par une convention d'objectifs, renouvelée chaque année, qui engage l'association à «réaliser pour la ville de Bègles une partie de la réponse à l'accueil sur le plan quantitatif et qualitatif de la Petite Enfance pour les 0 à 6 ans.»

La mairie met à disposition les locaux et verse une subvention de fonctionnement.

Nous travaillons en concertation avec les élus, les administratifs des services municipaux concernés par la Petite Enfance, les finances, la culture, l'entretien des bâtiments, les services espaces verts, les transports...

CONVENTION D'OBJECTIFS

Fin 2017, la convention d'objectif tri-annuelle nous liant à la Mairie arrive à son terme.

C'est par cette convention que sont définis, pour 3 ans, le «programme d'actions» de l'association (gestion des 3 multi-accueils) et la contribution financière inhérente de la Ville.

Une convention temporaire pour 2018 a été proposée par la Mairie, permettant ainsi le versement d'une subvention sur cette même année.

Un travail sur la ré-écriture d'une nouvelle convention 2019-2021 devra être entrepris en 2018.

SUBVENTION

La subvention Ville dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF de la Gironde est de 412 413 € soit **6 651 € par place et par année.**

La Ville met également à disposition des locaux, à titre gratuit, dont la valorisation est estimée à 44 279 €.

En octobre, la Mairie de Bègles nous a fait part de la **décision du Conseil Municipal de diminuer le montant de la subvention 2017** inscrite dans notre convention d'objectifs, **passant de 412 413 € à 400 402 €**, pour des raisons de contraintes budgétaires.

Elle nous a transmis à cet effet un avenant à la convention à signer actant cette diminution.

Cet avenant comportant une erreur d'écriture, l'associa-

tion en a informé le Mairie et est dans l'attente d'un nouveau document.

Elle a souhaité par ailleurs rappeler à la Mairie ses difficultés financières contextuelles et a ainsi obtenu début 2018, une aide exceptionnelle de 12 000 €.

L'Association SAGE a également rencontré les services de la Mairie au mois de novembre afin de présenter **sa demande de subvention 2018 d'un montant de 425 000 €.**

Le calcul du budget prévisionnel pour l'année 2018 prend en compte l'augmentation des charges inhérentes à l'activité, mais aussi, intègre les éléments financiers liés à la fin des contrats emploi d'avenir qui a nécessité une réflexion en profondeur et une réorganisation des emplois du temps de l'ensemble du personnel.

GUICHET UNIQUE ET ATTRIBUTIONS DES PLACES

Le pôle Petite enfance et le Service Petite Enfance de la commune et le Guichet unique met l'association en relation avec les familles.

L'Association tient la Mairie informée du suivi de l'occupation des places d'accueil.

L'association a participé à des réunions d'accueil des futures familles tout au long de l'année.

La Commission d'attribution du mois d'avril a attribué la quasi totalité des places disponibles pour la rentrée de septembre.

Des modifications, des désistements ont été gérés par la suite.

SOIRÉE D'ÉCHANGES

Le 26 septembre, les familles ont été invitées à participer à une soirée d'échanges conjointement organisée avec le Service petite enfance de la ville, le centre social de l'Estey, Remue-ménages et SAGE sur le thème : « *Etre parent aujourd'hui à Bègles* ». Animée par Valérie Barraud de Remue-ménages et Jean Beauvais de l'Arpe, elle **a permis de recueillir les témoignages, questionnements et attentes des parents sur le vivre à Bègles avec leurs enfants.**

LA CAF

La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde est un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public.

Une de ses missions est la mise en application au niveau départemental des directives nationales en matière de politique familiale et sociale. Elle aide au financement des structures d'accueil par le biais du contrat enfance jeunesse, contrôle le fonctionnement du lieu et l'utilisation des financements (respect de la réglementation tarifaire).

En 2017, la CAF a versé à l'association une prestation d'un montant de 499 270 €.

La Caisse d'Allocations Familiales gère une enveloppe « REAAP » destinée à l'accompagnement des actions inscrites sur le champ de la parentalité.

FONDS PUBLICS & TERRITOIRES

Depuis 2014, la Caisse d'Allocations Familiales lance chaque année un appel à projet sur la base des sept axes prioritaires (accueil d'enfants en situation de handicap, accompagnement autour de la citoyenneté, la laïcité et l'égalité, démarches innovantes, etc.), afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

En 2017, SAGE a obtenu un financement FPT de 47 600 €.

RÉSEAU REAAP SUD-GIRONDE

Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) est un réseau d'actions dont l'objectif principal est de renforcer les compétences des parents à être les premiers éducateurs de leurs enfants en s'appuyant sur leurs savoir-faire et leurs capacités à s'entraider.

Chaque année, plusieurs actions menées par SAGE sont en partie financées par ce réseau.

En 2017, il s'agit de :

- Les Parent'aïses (voir page 14)
- L'événement du printemps (voir page 15)
- Les soirées apéro-discussions (réparties sur plusieurs événements)
- L'assemblée générale (voir page 16)
- La Semaine de l'Enfant et de la Famille (voir page 17)

Pour une subvention totale de 6 000 €.

L'Association est également engagée dans le collectif R' de Familles, réunissant des acteurs socio-culturels travaillant autour de la parentalité sur le territoire de l'Entre-Deux-Mers.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'association a poursuivi ses actions dédiées à l'accompagnement à la parentalité et à la mixité sociale.

Les actions menées dans ce cadre ont été soutenues par le Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre du Développement Durable.

Une subvention de 2 000 € a été accordée.

L'ACEPP 33/47

Fédération du réseau des structures d'accueil associatives et parentales de la Gironde est un centre de ressources, de formations et d'échanges.

Elle assure une activité d'information, de conseil, d'accompagnement, de soutien technique, administratif, autour de problématiques de tout ordre (convention collective, budget, comptabilité, gestion du personnel, gestion d'équipe, social, partenariat).

En 2017, 22 salariées de Sage ont participé à des journées de formation organisées par le Pôle formation.

Nous avons aussi suivi des journées d'informations sur le devenir du monde associatif et des financements des structures Petite Enfance.

LA CNAF

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a accordé une subvention à l'association dans le cadre des fonds publics territoriaux de 47 600 € pour :

- le maintien des personnels en contrat aidé dans les structures et le soutien des actions d'insertion (31 000 €),
- l'aide à la création de postes de psychomotricienne et d'infirmière (15 000 €), l'aide à la gratification des stages longs d'éducateur,
- la prise en charge financière des intervenants d'analyse de pratique (1 500 €).

LA MDSI

La Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), où nous rencontrons le service de la Protection Maternelle et Infantile en la personne du médecin PMI et des puéricultrices de secteur ainsi que les assistantes sociales.

Les puéricultrices et médecin ayant changé en septembre nous n'avons à ce jour pu les rencontrer.

REMUE-MÉNINGES

Implantée dans plusieurs quartiers de Bègles, cette association propose de l'aide aux devoirs du CP au lycée, des activités culturelles, accompagnement des parents. Atelier des mots (pour se familiariser avec la langue française). Ecrivain public et Université populaire des parents. Nous participons ensemble à des actions autour de la parentalité.

CONSEILS CITOYENS

Dans le cadre de la cohésion urbaine, la Mairie de Bègles a initié les conseils citoyens engageant les habitants et acteurs locaux à se réunir sur les quartiers politique de la ville.

Nous avons participé à la mise en place des conseils citoyens en tant qu'acteurs locaux sur les quartiers de Monmousseau où Frimousse est implantée et Terres Neuves à proximité de la Călinerie.

Ce sont des instances qui réunissent habitants et acteurs locaux d'un quartier pour parler ensemble de la vie du quartier, ce qu'il est, ce qu'il pourrait être et de faire des propositions adaptées au territoire à partir des constats faits par les habitants. Ce sont des échanges riches, faisant parler le quartier à travers le vécu de tous.

finances

1 272 000 €
de budget

84%

des charges
sont la masse
salariale

financement CAF

44%

des produits

+ 1.15%

de produits par
rapport à 2016

Mairie de Bègles

32%

des produits

+ 2.66%

de charges par
rapport à 2016

le paiement
des familles

équivalent à

15%

des produits

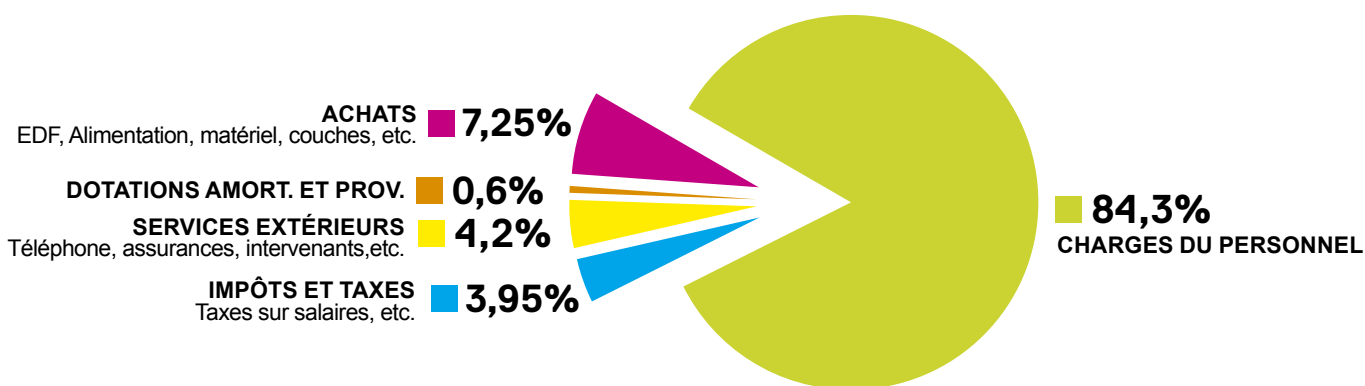
ANALYSE DU BUDGET 2017

La présentation de la situation financière de notre Association et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31/12/2017 sont dans les comptes annuels de l'Association joints au présent rapport.

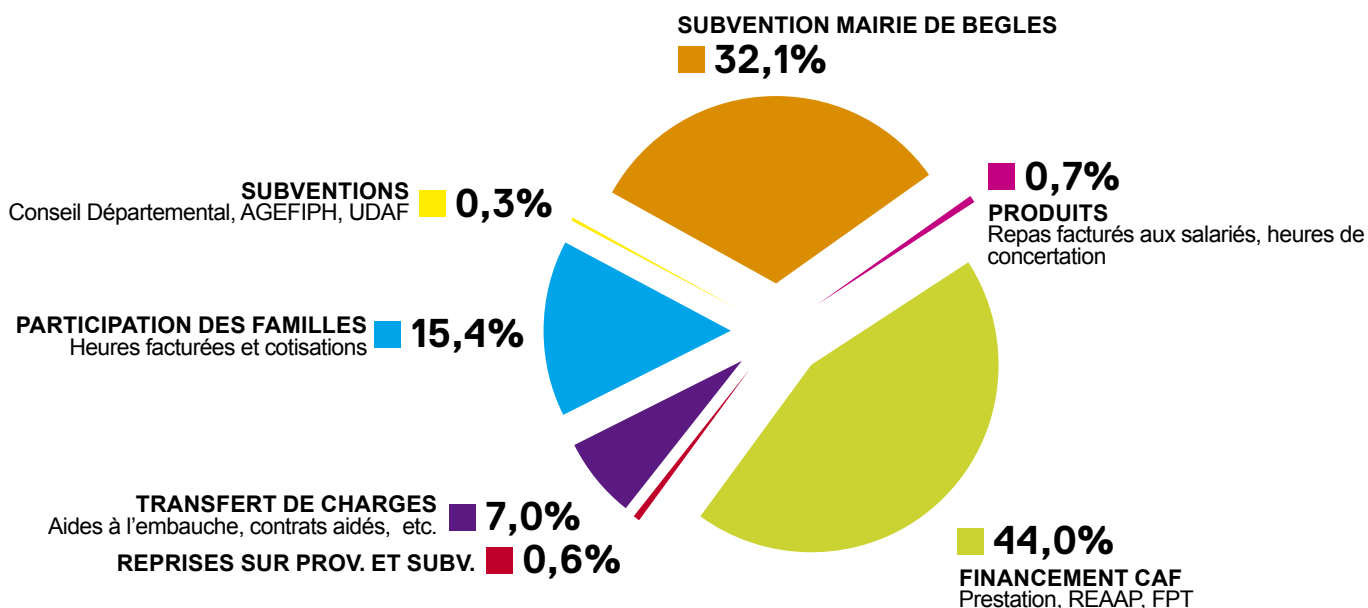
Par rapport à 2016, les produits d'exploitation ont augmenté de 1.89 % soit un montant de 23 241 € et les charges d'exploitation ont augmenté de 2.54 % soit 31 407 €.

La masse salariale et les charges patronales représentent 84% des charges d'exploitation soit 1 071 283 €.

NOS CHARGES : 1 271 934 €



NOS PRODUITS : 1 254 782 €



DIFFÉRENTIEL PRÉVISIONNEL / RÉALISÉ 2017

Des charges imprévues, un déficit maîtrisé

LES CHARGES

Par rapport au prévisionnel, on constate :

- une baisse globale des achats : - 3 462 €

Notamment sur les produits d'hygiène -2 022€ et les achats relatifs à l'Événement du Printemps - 2 777 €. Seuls les achats de petits équipements ont augmenté : + 1 337€

- une hausse du montant des services extérieurs : + 2501 €

Cette augmentation est due aux travaux nécessaires d'entretien des bâtiments de La Câlinerie (rénovation des murs) et de l'espace jardin à Clapotis, travaux d'un montant total de 6419 €.

- des services extérieurs plus importants : +6 484 €

avec les honoraires d'intervenants extérieurs (+3 660 €) et + 3 825 € formation du personnel (prise en charge par Uniformation)

- une hausse des charges de personnel : + 42 049 €

L'association a dû assumer les frais de licenciement pour maladie professionnelle (près de 35 000 €) et provisionner les congés payés (non-inscrits).

Les charges sont supérieures au prévisionnel de 47 706 €.

LES PRODUITS

Par rapport au prévisionnel, on constate :

- une augmentation des heures d'accueil facturées : 1000 heures supplémentaires équivalentes à + 5 476 €

- un montant des subventions plus important de + 17 188 €

Les produits ont été fortement impactés par la diminution de la subvention de la mairie de 12 000€.

Afin de réduire le déficit, l'association a entrepris des demandes de subventions complémentaires notamment auprès de la CAF et a obtenu une aide financière plus importante des **Fonds Publics & Territoires** de 27 600 €. Dans le cadre de l'accompagnement réalisé auprès d'une salariée en situation de handicap, l'association a également perçu une aide de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés (AGEFIPH) de 2 000 €.

Toutefois, l'association n'a pas perçu l'aide de 400 € du Crédit Mutuel Sud-Ouest.

- des Produits financiers supplémentaires + 1 540 €

- une hausse des reprises sur amortissements + 5 095 €

Correspondant à la reprise de la provision retraite après le licenciement pour maladie professionnelle.

- une hausse des transferts de charges + 1239 €

Avec tout d'abord une aide moindre de l'État (Agence de Services et de Paiement) sur les contrats aidés, - 8 222 €, compensée par une prise en charge plus importante des formations + 9 461€.

Ils sont supérieurs au prévisionnel de 30 554 €.

RÉSULTAT DÉFICITAIRE : - 17 152 €

Le résultat d'exploitation s'élève à -18 820 €, le résultat financier à 1 494 € et le résultat exceptionnel à 245 €.

Malgré les efforts engagés dès le dernier trimestre 2017 pour réduire le déficit annoncé :

- Réorganisation des temps de travail
- Non remplacement progressif de la moitié des CAE : suppression d'un poste d'Aide Auxiliaire
- Non renouvellement d'un mi-temps d'Auxiliaire puéricultrice
- Réduction des achats et des travaux initialement prévus

Le résultat final est un déficit de 17 152 € que nous devons affecter lors de l'assemblée générale au compte « autres réserves » qui diminuera les fonds propres de l'association nécessaires à sa pérennisation.

FONDS PROPRES

La situation financière présente des réserves pour 139 569 €. Ce poste de réserves constitue la seule ressource propre de l'association à long terme.

Ces réserves sont utilisées pour financer les immobilisations (équipement et matériels pédagogiques) et le fonds de roulement : celui-ci est nécessaire pour absorber les décalages de trésorerie entre les versements des recettes et les dépenses de l'exercice.

L'association n'a pas contracté d'emprunt sur la période.

L'actif immobilisé net s'élève à 12 254 € et comprend essentiellement les agencements et installations dans les structures (Travaux).

La situation de trésorerie s'élève en fin d'exercice à 138 680 €.

Tous ces éléments sont en accord avec le prévisionnel communiqué l'an dernier. Le budget de l'exercice en cours a été établi selon les mêmes méthodes.

DÉTAILS BUDGET 2017 & PRÉVISIONNEL 2018

CHARGES	PREV 2017	Réalisé 2017	PREV 2018	PRODUITS	PREV 2017	Réalisé 2017	PREV 2018
EDF-GDF-EAU	15 435	15 655	15 800	Participation des familles CAF	684 552	190 462	191 762
Frnt d'entretien	10 991	8 969	9 700	CAF		498 243	501 398
Petits équipements, amgt	7 698	9 035	9 000	msa			
Frnt administratives	3 965	3 187	2 800	Heures de concertation		1 027	
Alimentations et boissons	39 158	39 713	41 600	Repas facturés aux salariés	7 220	7 515	7 100
Matériel pédagogique	4 822	4 698	3 000				
Achats Couches	6 642	7 198	8 300				
Produits pharmaceutiques	519	374	512				
Event automne et printemps	2 777		1 900				
ACHAT Sous-total	92 007	88 828	92 612	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	691 772	697 248	700 260
location				Subvention de la Mairie	412 413	400 402	425 000
Entretien et réparation	5 793	5 931	5 938	Subvention du Conseil Départeme	2 000	2 000	
Prime d'assurance	3 053	3 054	3 129	Subvention "fonds publics territor	20 000	47 600	25 000
Documentation	255	236	333	Subvention CAF REAPP	6 000	6 000	6 000
Travaux + ordi	4 038	6 419	5 600	Subvention CMSO	400		
				Subvention UDAF	125	124	125
				Subvention AGEFIPH		2 000	
SERVICES EXTÉRIEURS Sous-total	13 139	15 640	15 000	SUBVENTIONS Sous-total	440 938	458 126	456 125
Intervenants extérieurs	9 470	13 130	9 738				
Publicité,	100	194	103	COTISATIONS	2 408	2 408	2 884
Frais d'actes et de contentieux							
Transport							
Frais déplacements	90	488	300				
Mission réception	3 500	3 496	3 974				
Téléphone	3 217	3 087	3 300	AUTRES PRODUITS DE GESTION C		10	
Frais postaux	489	473	510				
Formation	6 436	10 261	6 670	PRODUITS FINANCIERS		1 540	
Services bancaires	286	265	293				
Frais d'activités pédagogiques	3 920	2 594	5 200				
Cotisation fédération	3 406	3 411	3 492				
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS Sous-tota	30 913	37 397	33 580	PRODUITS EXCEPTIONNELS		7	
taxe sur sal	26 238	26 478	24 607	Quote part subv. d'équipement	2 720	2 720	2 720
Unif + Alliance + fds d'aide au paritarisme	21 549	21 416	21 075	Reprise prov sur créances		515	
				Reprise prov pour risques		4 580	
IMPÔTS ET TAXES Sous-total	47 787	47 894	45 682	REPRISE SUR AMORTISSEMENT &	2 720	7 815	2 720
Masse salariale brute	758 195	755 860	735 651				
Charges patronales (y compris AHI + CE)	254 798	258 516	252 276	Rbt des contrats aidés (ASP)	74 954	65 743	28 500
Indemnité de licenciement/med w 2018		34 991					
Provision congés payés		4 793	3 713				
CE	7 571	7 559	7 357	Aide embauche CDI	5 000	5 989	1 900
Gratification stagiaires	8 670	9 564	7 300	Rbt de la formation + chorum	6 436	15 898	10 700
CHARGES DU PERSONNEL Sous-total	1 029 234	1 071 283	1 006 297	TRANSFERT DE CHARGES	86 390	87 629	41 100
PERTE CREANCE		655					
CHARGES EXCEPTIONNELLES		97					
Dot aux amort des immo. corporelles (mo	5 563	5 563	5 563				
Dot aux prov. pour risques	5 584	3 811	4 355				
Dot aux prov. pour créances		765					
DOTATIONS AUX AMORT. AUX PROV. So	11 148	10 139	9 918				
Fonds dédiés				Fonds dédiés			
TOTAL DES CHARGES	1 224 228	1 271 934	1 203 089	TOTAL DES PRODUITS	1 224 228	1 254 782	1 203 089
	44 279	44 279	44 279		44 279	44 279	44 279
	1 268 507	1 316 213	1 247 368		1 268 507	1 299 061	1 247 368
						-17 152	

BILAN 2017

ACTIF (en valeurs nettes) en euros			PASSIF en euros		
Intitulé	N-1	N-2	Intitulé	N-1	N-2
	2017	2016		2017	2016
Immobilisations Incorporelles			Fonds Propres		
Frais d'établissement			Capital ou Fonds Associatifs		
Frais de développement			Autres		
Concession, Brevets et droits similaires			Réserves	139 569	137 122
Fond de commerce			Report à nouveau		
Autres immobilisations incorporelles	12 254	17 817	Résultat de l'exercice	-17 152 	2 447 
Immobilisations Corporelles	12 254	17 817	Autres fonds associatifs		
Terrains					
Constructions / Bâtiment			Subventions d'investissement	7 149	9 869
Travaux			Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours			Provisions pour risques et charges	70 479	71 247
Avances et acomptes			Fonds Dédiés		
Immobilisations Financières					
Participations mises en équivalence			Dettes financières sup. à 1 an		
Autres immos financières					
TOTAL EMPLOIS STABLES			TOTAL RESSOURCES STABLES	200 045	220 685
Stock et en cours					
Clients et comptes rattachés	18 436	20 657	Dettes financières inf. à 1 an		
Autres créances	194 791	180 944	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 021	20 705
Valeurs mobilières de placement			Dettes fiscales et sociales	152 969	165 876
Disponibilités	138 680 	186 907 	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	965	941			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	352 782	389 449	TOTAL RESSOURCES D'EXPLOITATION	164 991	186 581
TOTAL ACTIF	365 036	407 266	TOTAL PASSIF	365 036	407 266

perspectives 2018



2018 s'annonce comme une année de transition à bien des égards.

Tout d'abord, l'association SAGE poursuivra ses efforts sur **l'optimisation de son fonctionnement** :

- repenser son organisation et étudier les pistes possibles pour palier au mieux à l'arrêt des contrats aidés, en tenant compte à la fois de la qualité de l'accueil des enfants comme de la qualité des conditions de travail de nos professionnelles,
- poursuivre la démarche d'anticipation du départ à la retraite de la directrice associative : avec l'étude et la validation d'un scénario organisationnel élaboré par Patrice Couric, la mise en oeuvre de la phase de recrutement vers un temps de passation en fin d'année.

Le thème de l'alimentation restera un enjeu fort en 2018.

Le début d'année sera le temps d'un premier bilan après quelques mois de phase de test.

La commission alimentation, constituée de parents et professionnelles, fera le point sur ce qui marche ou sur ce qui reste encore à améliorer dans la mise en place de cette démarche.

Elle travaillera également la communication auprès des parents et professionnels : affirmer les objectifs et les attendus, illustrer la démarche de façon concrète et pratique pour permettre à chacun de mieux comprendre et appréhender les enjeux et la mise en oeuvre quotidienne (ce qui change ou ne change pas) avec le passage au

100% bio.

Ce travail de communication sera une nouvelle occasion d'associer parents et professionnels autour de temps d'échanges et d'élaboration d'un projet commun.

Quelques pistes sont d'ores et déjà envisagées : un apéro-discussion animé par Aurélie Benazet, diététicienne-nutritionniste du collectif *Les Pieds dans le Plat*, un numéro spécial du journal associatif dédié au thème de l'alimentation, des temps d'échanges avec les équipes.

L'association Sage et la coopérative Boboyaka poursuivront leur réflexion et collaboration autour du projet de création de micro-crèche.

Début 2018, débutera la phase d'écriture du projet en vue de la constitution d'un dossier complet qui fera l'objet d'une présentation aux partenaires : PMI, CAF, Mairie.

De ce dossier et de cette rencontre dépendra leur soutien partenarial et financier, et donc, la poursuite et la possible concrétisation du projet.

La démarche de labellisation reprendra avec différents temps de concertation et partage parents-professionnelles.

Enfin, la convention actuelle nous liant à la ville de Bègles étant transitoire pour 2018, et dans le cadre de l'élaboration du Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 entre la Ville et la CAF, l'association et la mairie auront à travailler une nouvelle convention d'objectifs.

Elle doit permettre à l'association d'avoir une visibilité sur la pérennité et le soutien de la ville à l'association dans les années à venir.

